



PV de l'AG du 26 Janvier 2023

Présents : AGRAWAL Béatrice, PROUST Frédérique, MOULIN Geneviève, JAKOB François, MARCAULT Maryleine, MECHOUCHE Achour, Chêne Françoise, PETIT Jeannine, PEZOT Jacques, PRUNETTA Pierre, TRIQUEL Céline et SCHNEIDER Didier

Excusés : LUBRANESKI Yvan, LEY Ingrid, GIVAJA Jeannette

1) Rapport moral pour l'année 2022

Brocante du 01 Mai 2022

Bilan : Une très belle journée et une bonne opération sur le plan financier (excédent de 1 286,30 €)

Malgré l'« inquiétude » de constater que la brocante était en plein milieu des vacances, tout s'est très bien déroulé, il y a eu beaucoup de vendeurs et d'acheteurs !

PS : c'était une journée de grand beau temps

Soirée SOULNESS pour la fête du village le samedi 25 Juin 2022

Bilan : Très agréable soirée, le public a beaucoup apprécié ce moment.

Sur le plan financier, le comité des fêtes (cdf) a été déficitaire de 6 164,97 € (somme totalement compensée par la subvention de la Mairie).

Soirée « photo poésie musique » du samedi 15 Octobre 2022

Bilan : Sympathique soirée, le public était constitué principalement d'adultes.

Le cdf a dégagé un bénéfice de 90,60 €

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité

2) Rapport comptable 2022

Compte d'exploitation

Recettes		Dépenses	
Subvention mairie	9 000,00 €	Assurance	144,15 €
Brocante	2 190,35 €	Banque	62,50 €
24-juin	300,00 €	Buvette Brocante	117,05 €
Don de l'Art'elier	75,00 €	Atelier Jonglerie	90,00 €
Soirée du 15 Octobre	120,00 €	Securite brocante	832,00 €
Cloture Molières Evenement	106,73 €	Soulness Bellintone	3 401,21 €
		Prestation son et lumiere	2 474,00 €
		Location WC	388,16 €
		Impression quadri	201,60 €
		Cadeau Christophe	29,40 €
Total recettes	11 792,08€	Total dépenses	7 740,07€
Excédent	4 052,01€		

Bilan global annuel

Banque	4 885,90 €	Report 2020-2021	1 089,91 €
Caisse	256,02 €	Excédent 2021-2022	4 052,01 €
Total	5 141,92 €	Total	5 141,92 €

Bilan fonctionnement

Recettes		Depenses	
REPORT 2021	1 089,91 €	Assurance	144,15 €
Subvention mairie	9 000,00 €	Banque	62,50 €
Don de l'Art'elier	75,00 €		
Molieres Evenement cloture	106,73 €		
Total recettes	10 271,64 €	Total depenses	206,65 €
Excedent	10 064,99 €		

Bilan par événement

BROCANTE 1 mai

Recettes		Depenses	
Brocante 1 mai	2 190,35 €	epicerie buvette brocante	117,05 €
Don famille MRAD	85,00 €	Atelier jonglerie	90,00 €
Don Malida	50,00 €	securite	832,00 €
Total recettes	2 325,35 €	total depenses	1 039,05 €
Excedent	1 286,30 €		

24-juin

Recettes		Depenses	
Droit de place Point Bar	150,00 €	Soulness	3 401,21 €
Droit de place Chat Botté	150,00 €	Prestation son et lumiere	2 474,00 €
		Impression Quadri	201,60 €
		Location WC	388,16 €
Total recettes	300,00 €	total depenses	6 464,97 €
Deficit	(6 164,97 €)		

Soirée 15 octobre

Recettes		Depenses	
Buvette	120,00 €	Cadeau Christophe	29,40 €
Total recettes	120,00 €	Total depenses	29,40 €
Excedent	90,60 €		

Rapport financier adopté à l'unanimité

3) Questions diverses et prévisions d'animations pour l'année 2023

- A) la brocante du 1^{er} mai :

- Evénement bien installé, elle existe depuis plus de 40 ans
- Elle nécessite beaucoup de préparation : un tableau va être envoyé, si vous souhaitez nous aider à tenir les permanences pour les inscriptions les samedis **15 et 22 Avril de 09h à 12h** ou pour aider à l'organisation, merci de nous en informer par retour de mail.
- Proposition : comme l'année dernière, réserver la première permanence (celle du 15/04) aux Moliérois (es) et la deuxième pour l'inscription des extérieurs.
- Il a été adopté à l'unanimité que la brocante aurait lieu dans les mêmes rues que les éditions précédentes
- Il a été adopté à l'unanimité que les tarifs seraient modifiés à savoir :
4 mètres linéaires = 15 € (emplacement sans véhicule) 6m = 25€ (emplacement avec véhicule)
Stand bonbons (il vient depuis quelques années) : lui proposer un droit de place à 100€ (80 dernier prix)

Les animations prévues :

Il a été adopté à l'unanimité reconduire une pêche aux canards et un crève ballon.

Il a été proposé à chacun de réfléchir à des animations peu onéreuses (ou gratuites) et clés en mains pour tous les événements organisés par le cdf (ex : stand de maquillage, tombola...).

Pour faciliter notre communication au sein du comité, il a été adopté la création d'un groupe WhatsApp. Si vous souhaitez en faire partie, merci de transmettre vos coordonnées à :

comitedesfetes@lesmolières.fr à l'attention de Béatrice AGRAWAL

Par ailleurs, nous allons recontacter :

- Diane pour savoir si une exposition aura lieu en même temps à l'église
- Martine Platel pour savoir si elle peut jouer gracieusement avec son orgue de Barbarie
- Christophe Bertrand pour intervenir comme animateur sono
- Marc Prabonnaud pour les haut-parleurs dans les rues (afin de mettre un peu de musique d'ambiance)
- Les commerçants des Molières
- La caisse des écoles (vente du Muguet ?)
- Les familles ukrainiennes si elles veulent tenir un stand avec les spécialités de leur pays

La sécurité : Actualiser le devis auprès de la RCBA

L'achat de nourriture et de boissons

Il a été adopté à l'unanimité que les tarifs des boissons et des viennoiseries restent inchangés.

La communication : l'inscription sur des sites en ligne est gratuite

mais VERIFIER que les grandes affiches (imprimées chez l'imprimeur en 2022) sont réutilisables.

Pour les communes extérieures photocopies à faire si possible à la CCPL.

Divers :

- Faire un point avec les commerçants pour connaître le matériel dont ils vont avoir besoin (leur demander de nous envoyer un mail) avant la mi-avril
- Il y aura le WC dans la cour de la mairie ouvert mais il ne sera pas fléché

B) La fête du village

- Date : samedi 01 juillet

Quid de la fête du 14 Juillet : elle n'aura probablement pas lieu cette année

- Sur ce point, l'ensemble du comité a décidé de faire confiance à Yvan LUBRANESKI et à Frédérique PROUST pour le choix du groupe musical. Un groupe est pressenti. On attend le retour d'Yvan pour avoir la confirmation et les montants.
- Penser à ajouter aux dépenses le maître-chien éventuel (entre 400 et 800€), la location des WC (env. 500€), les droits à reverser à la SACEM.
- Frédérique Proust a réservé la scène à la CCPL.
- Il a été adopté à l'unanimité de ne pas prendre en charge les repas et boissons.

Nous proposons de maintenir les tarifs des droits de place des prestataires et d'en ajouter un quatrième, Thibault de l'épicerie entre la poire et le fromage si il le souhaite ou un autre (pizzas...) à 150 €

Prestataires pressentis : le Chat Botté, Malida et le Point bar pour les boissons

- Au vu de ces importantes dépenses, il avait été adopté à l'unanimité de demander pour l'année 2022, 9000 euros de subvention à la Mairie : montant à hauteur des dépenses communales des années précédentes pour l'organisation du concert de la fête du village. Pour cette année 2023, on attend le retour d'Yvan LUBRANESKI pour avoir la confirmation du groupe de musique retenu et les montants, afin de demander une subvention à la Mairie au plus juste de la réalité.

Membres du bureau réélus à l'unanimité.

Séance levée à 23H00.